

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

17 RUE DU NOYER CREUX

77250 VENUX LES SABLONS



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	17 RUE DU NOYER CREUX 77250 VENUX LES SABLONS
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	44LAD0001	Laboratoire d'Analyses :	EUROFINS
Repérage réalisé le :	09/07/2019	Adresse laboratoire :	1294 rue Achille Pères - Bâtiment B1 - 59640 Dunkerque
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-1935
Par :	Tristan BRUNOT	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI 3541	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	27/12/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2019

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 20/07/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : DE TINGUY Emmanuel

Nom du diagnostiqueur : Tristan BRUNOT



Rapport N° : 44LAD0001 09/07/2019

Version : 20/07/2019

2/18

## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C \ SOMMAIRE .....	3
D \ CONCLUSIONS .....	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	12
ATTESTATION(S).....	15
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	16

## D \ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

### Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

### Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			



59 avenue gaston roussel  
93230 Romainville  
Tél : +33 1 49 91 77 77 - Fax : +33 1 48 43 09 09  
http://www.utb.fr

Romainville, le 27 juin 2019

**DEVIS N° DV1906288747**

**Affaire :**

**VENEUX LES SABLONS-17 RUE DE NOYER CREUX-DROUARD**  
RDC 1er GAUCHE  
17 RUE DE NOYER CREUX  
77250 MORET LOING ET ORVANNE

**OPH 77**  
10 AVENUE CHARLES PEGUY  
BP114  
77002 MELUN CEDEX

**Votre contact utb :** Marcel TEIXEIRA

**Tél. :**

**Fax :**

**Mail :** m.teixeira@utb.fr

**Emetteur :** M VASSY

**Référence du marché :** 282016

**Ordre de service N° :** En attente de décision client

**undefined :**

VENEUX LES SABLONS-17 RUE DE NOYER CREUX-DROUARD

Code	Désignation	U	Qté	Prix U.	Prix Total
PMR	TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE PMR : Dépose des habillages, de la baignoire ou de la douche, compris robinetterie, alimentation et évacuation. Evacuation en décharge.				
3.1.9.2	Dépose de douche	U	1	65,00 €	65,00 €
3.1.11.1	Mitigeur thermostatique bi commande mural (disque céramique)	U	1	85,00 €	85,00 €
3.1.12.3	Receveur extra-plat écoulement en angle 800x800	U	1	412,00 €	412,00 €
3.1.18.1	Siège de douche mural	U	1	185,00 €	185,00 €
3.1.20.17	Barre d'appui en T	U	1	185,00 €	185,00 €
3.7.4.1	Ensemble douchette 3 jets anticalcaire	U	1	65,00 €	65,00 €
HB001	Encastrement des alimentations Bain/Douche	ML	3	74,00 €	222,00 €
HB003	Support Rideau avec support d'angle	U	1	115,00 €	115,00 €
HB005	Modification du réseau d'évacuation pour baisser le niveau du receveur.	U	1	135,00 €	135,00 €
PB019	recouvrement faïence sur colle amlanté par de la faïence avec port EPI	m2	1	135,00 €	135,00 €
<b>Total HT</b>					<b>1 604,00 €</b>
<b>TVA (taux 10%)</b>					<b>160,40 €</b>
<b>Total TTC</b>					<b>1 764,40 €</b>

Bon pour accord :

SAS SCOP à capital variable - RCS Bobigny B 572 064 145 - APE 4391B / 4322A / 4322B - TVA FR 6257 2064 145

**ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:**

Faïence sur baignoire /,Aucun/

**Rapport N° : 44LAD0001 09/07/2019**

Version : 20/07/2019

5/18

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
NEANT				

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
NEANT										

### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

### LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
	NC	Colle faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	44LAD0001P001	Bac à douche	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur B	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur A	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur C	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur D	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
Salle de bains	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur E	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
WC	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur A	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
WC	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur B	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO
WC	Rez de chaussée	Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	44LAD0001P002	Mur C	BON ETAT	Amiante Non Detecte	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage



## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 44LAD0001P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	44LAD0001 09/07/2019		Salle de bains (NC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	09/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Bac à douche		AmianteNonDetecte	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 44LAD0001P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	44LAD0001 09/07/2019		Salle de bains (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	09/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		AmianteNonDetecte	
EMPLACEMENT			
			



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
**Monsieur Ronald FRANCHINARD**  
33 Bis Boulevard Gambetta - 3ème Etage  
78300 POISSY

**Numéro de dossier : 19NM036175**  
**Référence de dossier : 01920190700221096 44LAD0001-01 - 17 RUE DU NOYER**  
**CREUX 77250 VENUX LES SABLONS**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 19NM036175-001 - Référence 44LAD0001P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains  
*Bac à douche Colle faïence*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing  
Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM036175-002 - Référence 44LAD0001P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains  
*Mur B Enduit béton*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal,  
Unipessoal Lda.

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Cebat SAS

**Eurofins Cebat SAS**  
Bâtiment B1  
F-59640 Dunkerque  
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)  
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

**EUROFINS CEBAT SAS**  
**Analyse**  
 Bâtiment B1, 1294 - Rue Achille Peres  
 ZI de Petite Synthe  
 59640 DUNKERQUE

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-063427-01      Version du : 17/07/2019 03:25      Page 1/2  
 Dossier N° : 19EK072961      Date de réception : 15/07/2019  
 Référence dossier : 19NM036175 - 01920190700221096 44LAD0001-01 - 17 RUE DU NOYER CREUX 77250 VENUX LES  
 SABLONS

N° éch. - N° couche	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001-1	19NM036175-001 - 44LAD0001P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Bac à douche Colle faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-1	19NM036175-002 - 44LAD0001P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur B Enduit béton	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	<b>MET</b>	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, MO/HBA/MAT/S2-06 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

- NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
- NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
- NB 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
- NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
- NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.  
 Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.  
 "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
- NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.  
 Rua Monte de Além, 62  
 4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



---

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

---

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-063427-01

Version du : 17/07/2019 03:25

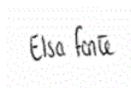
Page 2/2

Dossier N° : 19EK072961

Date de réception : 15/07/2019

Référence dossier : 19NM036175 - 01920190700221096 44LAD0001-01 - 17 RUE DU NOYER CREUX 77250 VENUX LES  
SABLONS

Validé et approuvé par :



Elsa Fonte  
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.  
Rua Monte de Além, 62  
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :  
**EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE**  
**21 ROUTE D ALBERT**  
**62450 AVESNES LES BAPAUME**

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.  
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE  
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE  
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES  
CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )  
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )  
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION  
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES  
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU  
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP)  
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES ( DRIPP )  
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION  
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES  
ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VRILLETTES, LYCTUS )  
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE ( LOI ALLUR )  
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN  
CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.  
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ  
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES ( ENRNM )  
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DES LIEUX LOCATIFS  
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE  
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION  
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES  
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE  
DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.  
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE  
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION  
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL  
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.  
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES  
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )  
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION  
CENTRE DE FORMATION  
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE  
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR  
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

PEFC 10-31-1489 / Certifié PEFC  
NF ISO 9001:2015

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.  
La présente attestation est valable du 1<sup>er</sup> JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.  
Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.  
L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.  
A défaut la garantie n'est pas acquise.

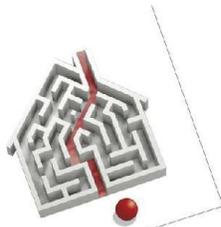
Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018  
Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



**Certificat de compétences  
Diagnostiqueur Immobilier**

N° CPDI 3541 Version 005

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur BRUNOT Tristan**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante avec mention</b>	<b>Amiante Avec Mention**</b> Date d'effet : 27/12/2017 - Date d'expiration : 26/12/2022
<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 27/12/2017 - Date d'expiration : 26/12/2022
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 01/08/2017 - Date d'expiration : 31/07/2022
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 03/11/2017 - Date d'expiration : 02/11/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 02/03/2016 - Date d'expiration : 01/03/2021
<b>Termites</b>	<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine</b> Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 28/12/2017.

\* Maisons de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.  
\*\*Maisons de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Maisons de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inoculation par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'installation de puits en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

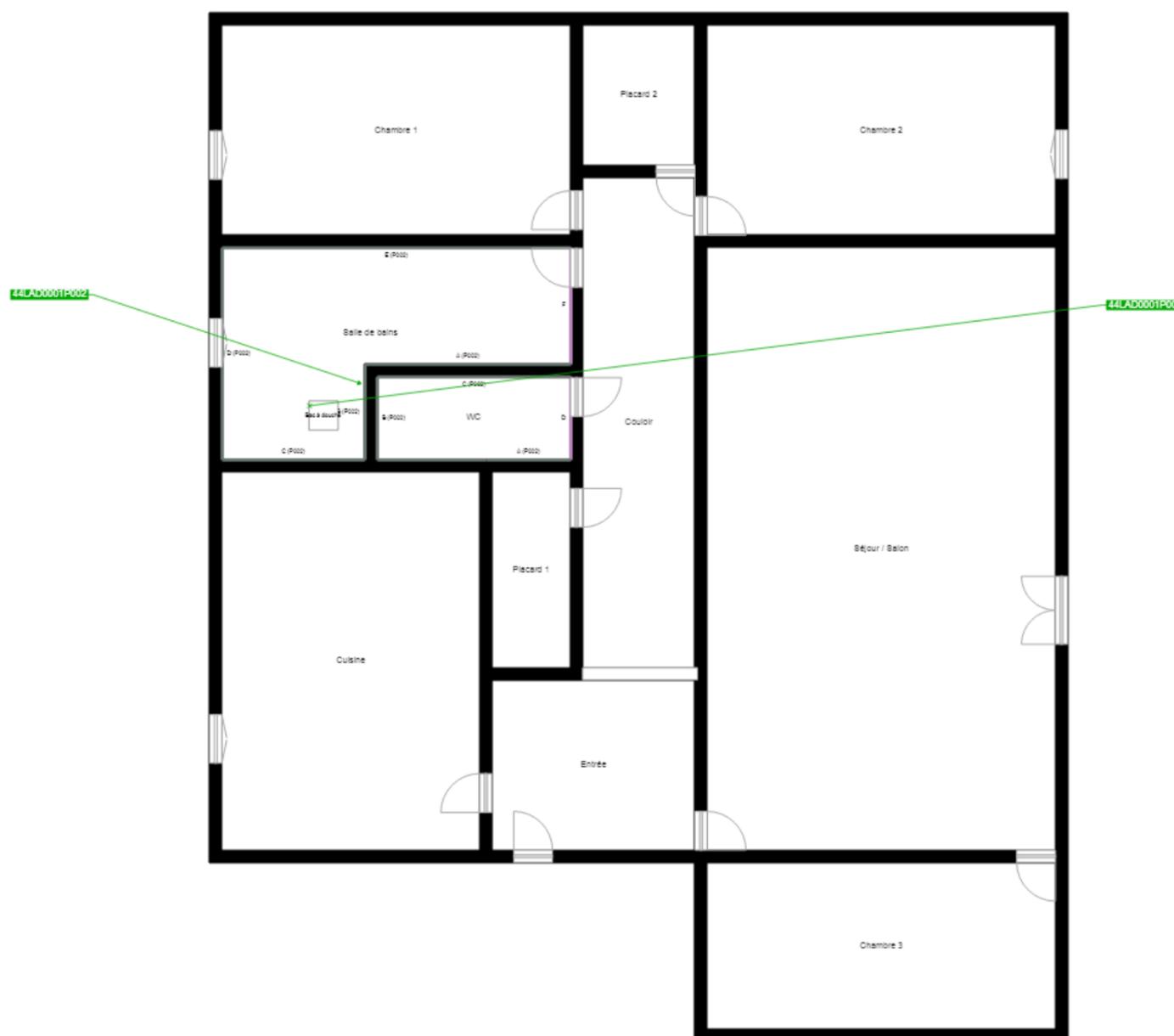


Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPEDI DR 11 rev13

<b>PLANCHE DE REPÉRAGE</b>	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : BRUNOT Tristan	Bien : 44LAD0001 - 17 RUE DU NOYER CREUX 77250 VENUX LES SABLONS	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

- Murs amiantés
- Prélèvements de sol amianté
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafond amiantés
- Prélèvements de plafond non amiantés
- Prélèvements de mur amiantés
- Prélèvements de mur non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sols amiantés
- /// Plafonds amiantés
- ⊗ Sols et plafonds amiantés
- ⊕ Conduits amiantés
- ⊕ Conduits non amiantés